



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2014

Présents : Régine BRICHET, Delphine RIPOCHE, Jacques LEBRUN, Marie GAUTREAU, Mado PARENTEAU, Laid AOUDJ, Nathalie TURCAS, Anne ROMÉ, Frédéric LEBRUN, Henri SAULGRAIN, Claire GAUDRON, Monique CHANET, Robert MARION, David LAGLEYZE, Véronique PICHEREAU, Sébastien PERROTIN, Emmanuel NOZAY

Excusé : Cédric TECHER (Pouvoir à Jacques LEBRUN), Céline FOURREAU (pouvoir à Mado PARENTEAU)

Secrétaire de séance : Claire GAUDRON

Date de La Convocation : 26/09/14

Diffusion : Conseil Municipal - Panneau d’Affichage – Site Internet

ORDRE DU JOUR

Rapport SIAEP et SMP
Clos de la Roulière : Convention avec TOTAL GAZ
Modification simplifiée
Plan local d’Urbanisme de Juvardeil
Préau Restaurant scolaire
Questions diverses

<i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i>	<i>Décisions</i>
<p><u>Approbation du compte rendu précédent</u></p> <p><u>1°) Rapport SIAEP et SMP (LA):</u> Comme chaque année, un rapport est fait sur la gestion de l’eau assurée par le Syndicat Intercommunal d’Adduction en Eau Potable (SIAEP) et le Syndicat Mixte de Production (SMP). Ce rapport est approuvé en 1^{er} par les syndicats eux même puis par les conseils municipaux des communes adhérentes.</p> <p><i>Une délibération doit approuver ce rapport</i></p> <p><u>2°) Clos de La Roulière : Convention avec Total Gaz (JL):</u> Le réseau de gaz propane doit être implanté sous la voirie et les parties communes qui seront remises en fin d’opération à la commune d’Etriché. Une convention tripartite fixe les droits et obligations respectifs des parties pour la construction du réseau gaz, les branchements et l’exploitation future.</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser Le Maire ou l’un de ses Adjointes à signer la convention à intervenir</i></p> <p><u>3°) Modification simplifiée du PLU : (DR)</u> Une délibération pour la modification simplifiée du PLU avait été prise en réunion du 03 juillet (concernant la ZA du Perray). De nouveaux éléments relatifs aux règles de recul par rapport aux RD obligent à annuler cette délibération et la réadapter notamment sur le contenu et le date de mise à disposition du dossier au public.</p>	<p>Le Compte rendu de la séance du 03 juillet n’apporte pas de remarques et est approuvé à l’unanimité</p> <p>Le dossier n’ayant pu être traité, sera soumis à l’approbation du Conseil Municipal lors de la prochaine séance</p> <p>La Convention d’une durée de 15 ans avec TOTAL GAZ pour la desserte en gaz du Clos de La Roulière est acceptée à l’unanimité</p> <p>Le Conseil Municipal annule la délibération du 03 juillet engageant la modification simplifiée et prend la décision d’engager une modification simplifiée à compter du 20 octobre pour trois motifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Modifier les règles de recul par rapport aux RD dans les zones agricoles, naturelles et UB (rectification d’une erreur matérielle)- Intégrer le complément zones humides de la zone du Perray qui avait été demandé par les services

Une nouvelle délibération est à prendre et devra préciser que la précédente est annulée

4° Plan Local d'Urbanisme de Juvardeil (DR) :

La commune de Juvardeil a engagé une procédure de révision de son PLU par délibération du 05 septembre dernier. Conformément aux Articles L.121-4 et L.123-8 du Code de l'Urbanisme introduits par la SRU du 13 Décembre 2000, les communes voisines doivent être consultées

Le Conseil Municipal d'Etriché doit, par délibération, préciser s'il souhaite être associé ou non à cette révision

5° Préau Restaurant Scolaire :

INFOS DIVERSES :

Brefs retours sur les réunions de commissions

1. repas des seniors (MP)

2. l'écho du clos (DR)

Delphine Ripoche rappelle comment est née l'idée de cette feuille de chou. L'objectif de ce petit journal est de doter la commune d'un véritable outil de communication sur le quartier, sa philosophie, les transcriptions environnementales sur le reste de la commune, mais aussi sur tout ce qui sera du ressort de l'animation et du lien social. Aujourd'hui les thèmes qui sont traités relèvent plus du chantier, de l'évènementiel et de la labellisation mais avec le N°7 on commence à communiquer sur des thèmes de fond qui seront récurrents comme la gestion différenciée des espaces publics qui touchera non seulement le Clos de la Roulière mais aussi l'ensemble de la commune.

Deux commissions (Roulière et Communication) sont réunies pour y travailler et le concevoir avec l'aide de Sandra qui assure la mise en forme et la rédaction. Lors de la réunion du samedi 6 septembre dernier, Céline a proposé de diffuser un tableau reprenant les parutions de l'écho du Clos, parution passées et parutions à venir. L'idée étant de pouvoir anticiper sur les prochains numéros, chacun doit proposer les thèmes qu'il souhaite traiter (actualité ou thème de fond) et compléter ce document selon les disponibilités et les idées ou transmettre l'info à Sandra qui se chargera de la mise à jour.

Cette édition sera évolutive au fur et à mesure de la vie du quartier et la commission communication réfléchit à la « fusion » avec le flash, l'objectif étant bien un outil pour la commune et non pas de le restreindre aux seules limites du quartier.

3. Commission économique (DR et travail sur le «concept » RB)

- Adapter la prise en compte des 15m de recul par rapport à la route de Châteauneuf (RD 89) suite au courrier du CG et modification en conséquence de l'OAP 4 du Perray

Le Conseil Municipal souhaite être associé à la commune de Juvardeil pour la révision de leur PLU

Ce sujet sera traité le 11 octobre lors du travail sur les objectifs du mandat

Repas des Seniors : Elus invités à l'apéritif

Clos de la Roulière : Bilan positif de la pose de la 1^{ère} pierre avec POELIHA -

L'Echo du Clos sera remis en exemplaire papier à chaque conseiller, lui permettant ainsi une lecture plus aisée et une meilleure connaissance. Cela permettra aussi de mieux diffuser l'information et de tous porter le projet. Chacun d'entre nous doit être à même d'expliquer aux habitants de la commune ce qui fait la particularité de ce projet ouvert sur le bourg

Une réflexion est en cours sur les possibilités de maintenir les commerces à Etriché. Des rencontres régulières ont lieu avec la CCI et la CCLS qui est partenaire du projet. Le conseil municipal se mobilise sur cette question en se donnant les moyens de visites et de rencontres avec des partenaires locaux.